

Les principales lois dans l'immobilier



Public concerné : Tous professionnels de l'immobilier

Prérequis : Exercer un métier relevant de la loi Hoguet
Ordinateur, portable, connexion internet HD

Modalités d'accès : Formation en e-learning

Durée : 1 heure

Tarif : 9€ TTC

Date ou période : 6 mois

Horaires :

- La partie e-learning est accessible 7/7 et 24h/24h.
- Le monitoring et l'assistance pédagogique sont disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.
- Les accompagnements individuels seront à programmer avec le formateur du lundi au vendredi entre 9H et 17H.

Lieu :

Formation Ouverte A Distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter à : contact@opcap.fr

Objectifs de la formation et compétences visées :

- > Maîtriser les principes fondamentaux et les dispositions clés des lois Hoguet, SRU, ALUR et ELAN, ainsi que leur impact sur le secteur immobilier.
- > Comprendre l'évolution du cadre réglementaire immobilier et ses implications pratiques pour les professionnels du secteur.
- > Être capable d'appliquer les connaissances acquises dans la pratique quotidienne des métiers de l'immobilier, en respectant les obligations légales et en anticipant les évolutions futures.

Les principales lois dans l'immobilier

Introduction

- Présentation générale de la formation
- Objectifs pédagogiques
- Aperçu des quatre lois principales

Module 1 : La loi Hoguet

Contexte historique

- Évolution du droit immobilier avant 1970
- Nécessité de réguler les professionnels

Présentation de la loi

- Présentation générale
- Objectifs principaux
- Dispositions clés
- Impact sur le secteur immobilier
- Évolutions et adaptations

Module 2 : La loi SRU

Introduction à la loi SRU

- Présentation générale
- Date de promulgation
- Objectifs principaux
- Domaines concernés

Dispositions principales

- Mixité sociale
- Développement urbain durable
- Outils de planification urbaine

Les principales lois dans l'immobilier

Module 3 : La loi ALUR

Présentation générale

- Contexte et objectifs
- Principales dispositions
- Impact sur le marché immobilier

Module 4 : La loi ELAN

Vue d'ensemble

- Objectifs de la réforme
- Changements majeurs
- Implications pour le secteur

Les principales lois dans l'immobilier

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- QCM/Quizz
- Grille d'évaluation
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Attestation d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- Relevé de connexions, signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :
 - La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
 - La dénomination du ou des modules suivis.
 - Attestation de réalisation des unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Méthodes pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Accès individualisé grâce à 1 login et 1 mot de passe par apprenant permettant le contrôle et l'évaluation par les tuteurs formateurs à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.